

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 19 mai 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

La secrétaire de séance est Gwendoline LE BRICQUIR

Rénovation de l'église

Compte rendu suite à la réunion de chantier du 9 mai 2022 (65^{ème} réunion depuis le début des travaux).

Les essais et réglages des lumières auront lieu le 20 juin en présence de Monsieur COMBES, Scénographe et l'entreprise ARCEM.

Prospective financière

Le 28 avril dernier à la CCPL, Monsieur le Maire et les Adjointes ont rencontré Monsieur Yvan PELLE, Expert en finances locales à Ressources Consultants Finances » à la CCPL. Monsieur PELLE leur a présenté la prospective financière de la commune.

Nos dotations vont baisser considérablement au cours des prochaines années suite aux récentes réformes de la fiscalité locale, elles auront très rapidement un impact sur nos ressources. Le conseil municipal souhaite un débat urgent sur le partage des retombées économiques au sein de la CCPL.

Coût d'un élève pour l'année 2021/2022.

En application de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983, relative à la répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques, chaque année, le conseil municipal demande une participation aux communes de résidence. Sur l'année scolaire 2021/2022, l'école de Saint-Servais accueille 33 enfants des communes comme Bodilis, Landivisiau, Plougar, Plounéventer, Plounévez-Lochrist et St Derrien. Le coût communal est fixé à 1919,38 euros pour les enfants en maternelle et 603.38 pour les enfants en élémentaire.

Organisation rentrée 2022-2023.

Une réorganisation du service à la cantine va être testée dans le courant du mois de juin en servant les plus petits dans un premier temps pendant que les grands sont en récréation et inversement (deux services).

Un appel d'offre pour la livraison de repas de cantine en liaison froide va être lancé suite à l'augmentation importante du prix du repas de notre prestataire.

L'animatrice Tiffany, après l'obtention de son BPJEPS « activité physique pour tous » pourra dès septembre (rentrée 2022/2023) intervenir à l'école. Afin de se faire connaître, elle interviendra dès le mois de juin à l'école sur le temps du midi (de 12h50 à 13h20) le mardi et le jeudi.

Initiation à la langue bretonne - année scolaire 2022-2023

Depuis la rentrée scolaire dernière, les élèves de l'école (GS et CP) bénéficient d'1 heure par semaine. Le conseil valide la continuité de cette initiation d'une heure à la rentrée prochaine.

Projets MAM -Pôle enfance

Après échange avec le propriétaire de la parcelle concernée. Monsieur le Maire soumet la proposition du conseil municipal.

Musée : saison 2022

Inauguration le vendredi 1^{er} juillet à 18h30 pour l'exposition des photos prises par Albert PENNEC.

L'exposition des photos se déroulera dans l'église du 2 juillet au 31 août 2022.

Dossier Amende de police 2022

Accord du Conseil pour déposer un dossier pour le 3 juin 2022.

Révision de la carte communale

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur relatifs à la révision de la carte communale de la commune, conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement, sont tenus à la disposition du public en mairie pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête (jusqu'au 16 avril 2023).

Questions diverses

Des panneaux d'informations pour le Wifi4EU vont-êtré installés dans les bâtiments publics et au bourg.

Renouvellement du protocole de santé communale avec Axa

Agenda

Dimanche 12 juin : 1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 19 juin : 2^{ème} tour des élections législatives

Vendredi 1^{er} juillet : Inauguration de l'exposition des photos d'Albert PENNEC.